

Hourtin le 23 octobre 2010

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION IMCA France

Membres présents :

Claire Gavigniaux, Yann Andrillon, Nicolas Bessec, Damien Le Houerou, Reunan Leger, Anthony Rezzoug

ORDRE DU JOUR

Bilan des trois dernières années.
Etat des lieux de l'association.
Perspectives d'avenir et actions à mener.
Election du bureau.

Bilan des trois dernières années :

La dernière AG de la classe a eu lieu en juillet 2007 avec l'élection du bureau suivant :

Président : Nicolas Bessec

Trésorier : Jean Nivet

Secrétaire : Nicolas Marc

L'activité de la classe durant les années 2008 et 2009 fut très calme et n'offrit pas l'occasion à ces membres de se regrouper, ceci explique le fait qu'il n'y est pas eu d'AG depuis.

En revanche l'année 2010 fut celle du renouveau, une bonne dynamique c'est installé notamment en Bretagne, avec un entraînement mensuel tout au long de l'année regroupant cinq à six bateaux à chaque fois. Une présence régulière des moths sur le circuit breizhskiff, 5 français présents à Mar Ménéor au mois de Mai en Espagne pour un entraînement orchestré par Simon Payne et 4 bateaux au championnat d'Europe en août à Sylaplana en suisse.

Plusieurs bateaux sont recensés en méditerranée, notamment entre les villes de Toulon Bandol et Marseille, cela laisse entrevoir de belles perspectives de développement dans le sud de la France.

Etat des lieux de l'association

Actuellement l'association IMCA France ne dispose pas d'un statut officiel déposé en préfecture.

Cela sera effectué rapidement après cette AG.

Nous devons à la classe monde plusieurs années de cotisation, la situation doit être régularisée.

L'hébergement du site Internet est aujourd'hui payé par son créateur sur ces fonds personnel, il serait bien de pouvoir lui rembourser.

Perspectives d'avenir et actions à mener

Le but premier de l'association est de recenser les bateaux et de mettre en relation les propriétaires afin de faciliter les échanges et la progression de chacun.

Afin de profiter de ce bel élan de l'année 2010 plusieurs actions vont être mise en œuvre en 2011 :

Finances

Le budget de fonctionnement de l'association doit être effectué.

Un prix de cotisation doit être fixé pour couvrir ce budget et permettre quelques actions.

Un compte en banque doit être ouvert pour récolter les cotisations.

Web master

Le site Internet va être remis à neuf, afin de faciliter la localisation des mothistes une carte de France des membres et des plans d'eau est envisagée ainsi qu'un espace où chaque membre pourrait poster ces commentaires, articles etc..

Plusieurs petits guides du débutant avec des sujets divers pourraient être mis en ligne (gréer son bateau, le composite, mes premiers vols etc.)

Claire et Damien travaillent le sujet et nous font une proposition dans ce sens.

Jaugeur

Il n'y a actuellement en France pas de jaugeur pour la classe moth, Yann Andrillon et Anthony Rezzoug se portent volontaires pour ce poste, l'association se rapproche Adam May le jaugeur officiel de la classe, pour connaître les modalités exactes de formation.

Régates

Le circuit Breizhskiff est le circuit de régate des moths en France, il convient parfaitement (état d'esprit, type de bateaux..) mais mériterait d'être complété par un ou deux rassemblements supplémentaires.

Plusieurs options :

Création d'un national moth (nombre de bateaux peut être encore insuffisant ??)

Se greffer à un autre rassemblement (à définir)

Poursuivre les entraînements mensuels, voir à y associer un entraîneur.

Etablir rapidement un premier calendrier des entraînements et régates

Il semble important d'organiser au moins une fois par an un déplacement international, soit en régate ou championnat d'Europe ou mondial

Etudier la faisabilité de l'organisation d'un européen en 2012 ou 2013

Recensement

Un des buts de l'asso étant de mettre en relation les personnes il est important de remettre à jour les listes de contact, cela sera aussi l'occasion d'effectuer un recensement des bateaux.

Un formulaire d'information doit pouvoir être remis aux différents revendeurs, afin que les nouveaux propriétaires prennent connaissance de l'existence de l'asso afin de profiter de ces services.

Election du bureau

Candidat au poste de trésorier Damien Leherou, élu

Candidat au poste de président Nicolas Bessec, élu

Remarque de M Bessec, il serait bien qu'il y ait d'autres candidats au poste de président l'année prochaine.

La configuration retenue, président trésorier, est la minimum légale à la création d'une association, ceci afin d'avoir une structure simple pour relancer l'association, cependant la contribution de ces membres est la bienvenue pour entreprendre les actions ci-dessus.